

Compte rendu du CHSCT du 6 mars 2018

1- PV de la séance du 16 octobre 2017

Sans réserves, le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Budget et formations :

Les documents présentés sont le bilan de la gestion 2017, les prévisions de dépenses 2018 ainsi que le tableau des formations suivies l'an passé.

SFP demande si la baisse du budget « aménagement de postes » est due à la pénurie de médecins de prévention ?

Les deux choses ne sont pas liées.

Lors des précédents comités, l'achat d'alarmes lumineuses avaient été demandés mais ils ne sont toujours pas prévus au budget ?

SFP souhaite prendre connaissance de la liste « officielle » de ce que doit contenir une trousse de secours.

Mme Bernaud signale qu'à Caen, les lampadaires radiaux qui sont de luminaires collectifs sont utilisés comme de l'éclairage individuel et que l'on peut ainsi voir 4 radiaux dans un bureau de 4 agents !

Compte tenu du prix élevé de ces luminaires, il convient de les utiliser à bon escient et un strict recensement et de leur utilisation, par site, devra être effectué pour la prochaine réunion du comité.

La CGT signale l'achat de deux Evac-chair prévu dans le budget 2018 pour les ESI de Rouen et Orléans mais le recensement des personnels susceptibles d'être formés au maniement de ces chaises n'a toujours pas été fait. M. Merle indique que les noms des 6 personnes à former par site devront être connus pour le prochain CHSCT.

Mme Leray-Berys précise que 31 % du budget est consacré à la formation et que les agents qui se rendent aux formations initiales ne se rendent pas toujours aux formations de recyclage. M. Merle demande un suivi plus rigoureux des formations et de le faire par agent.

Il précise également, que dans le cadre de l'action que nous avons initié concernant les risques incendie, il serait bon que tous les agents puissent être formés au maniement des extincteurs par tranche de 20 % par an.

3- Suivi de l'opération de regroupement des ESI de Rouen :

La fusion administrative est toujours prévue pour le mois de juillet mais la date du déménagement physique n'est toujours pas déterminée. Pour le moment, le calendrier est quasiment respecté mais avec l'ajout de travaux non prévus initialement, tel que la réfection des sanitaires du premier étage risque de retarder l'échéance.

M. Merle précise que si le déménagement ne peut avoir lieu en juin, il sera reporté au mois d'octobre.

La phase 1 est en passe de se terminer et la phase 2 devrait commencer dès le 20 mars prochain.

Il indique que l'ISST est passé au Mont Saint-Aignan pour étudier la possibilité de garer les motos dans le sous sol et libérer ainsi des places de parking pour les voitures mais qu'il n'avait pas reçu le rapport de visite.

Un projet de plan de stationnement permet de dégager 106 places de stationnement dont 5 pour les personnes à mobilité réduite et 4 pour les véhicules de service.

Il précise aussi que les sanitaires du rez-de-chaussée et du premier étage seront entièrement refaits.

L'espace de confinement sevezo sera bien moins exigü et contiendra un WC.

Les trois propositions d'horaires seront soumises au vote du CTL et solution privilégié pour accéder au site est pour le moment l'ouverture du portail pendant les plages variables.

Enfin, pour ce qui concerne la restauration, et bien que les personnels se soient clairement exprimés pour une cuisine de qualité élaborée sur place, pour un prix raisonnable et sans contraintes d'inscription, la décision finale reviendra de toutes façons au SG.

4- Reconfiguration de l'hébergement et de la gestion des sites de Versailles :

La DGFIP dispose de nombreux sites d'hébergement de ses applications informatiques dont certains sont vieillissants, de moins en moins adaptés aux exigences actuelles et inutiles compte tenu des progrès technologiques. Ce constat a conduit la mise en œuvre d'un plan de libération de salles pour arriver à 10 ou 11 sites d'hébergements dans 10 ans (5 sont des sites DGFIP).

Ces travaux de regroupement se poursuivent donc avec la fermeture de l'hébergement à l'ESI de Versailles des serveurs de la sphère AGORA ainsi que diverses machines anciennes pour Lorca, Flore et AGIM.

Le 30 janvier dernier, plus d'une tonne de matériel et d'équipement informatique ont été évacués et ce n'est qu'un début. De plus, 2018 verra aussi les équipes du V12 (école des postes) intégrer le V54 (chantiers) et des travaux de mise aux normes du site quant aux nuisances sonores qu'il occasionne (constat confirmé par un acousticien) qui provoque des conflits avec les riverains depuis plusieurs années.

Concernant les personnels liés à l'hébergement, le dispositif existant reposait notamment sur un gardien concierge, un veilleur de nuit et plusieurs vacataires pour lesquels se pose la question d'une ré-affectation.

Chacun d'entre eux a été reçu afin de déterminer leurs projets d'évolution.

Le CHSCT donne un avis positif avec une attention appelée sur la situation particulière de ces agents.

5- Mise place de SIRHIUS :

La DGFIP va remplacer ses deux systèmes d'information RH vieillissants qui sont Agora et Gap/Gat par Sirhius à la fin du mois de mai 2018.

En janvier 2019, seront mis en place les deux nouveaux acteurs en charge de la RH :

- ⇒ Les centres de services des ressources humaines (CSRH)
- ⇒ Le service d'information aux agents de compétence nationale (SIA)

Le changement interviendra en une seule fois, pour tous les agents de la DGFIP fin mai 2018.

La gestion des payes sera regroupée sur 10 CSRH où elle sera assurée par des gestionnaires dédiés à ces tâches sensibles. La DISI Paris Normandie dépendra du CSRH de Lille.

Les services RH de direction continueront d'assurer le suivi des carrières, l'accompagnement, le conseil et l'assistance des agents.

Le SIA pourra être saisi par téléphone ou par formuel et chaque agent aura la possibilité de suivre l'état de traitement de sa demande ainsi que les réponses apportées.

L'équipe RH de la DISI a été associée à une opération de double commande fonctionnelle en juin et juillet 2017 qui a permis de dresser un bilan plutôt positif et satisfaisant.

La transition devrait se faire en douceur et sans problème majeur tant pour les RH que pour les agents.

6- PREVENTION :

⇒ Examen des registres SST :

- Le registre de Nanterre, fait encore état de problèmes dans les sanitaires : toujours pas de papier toilette, pas d'essuie-mains, pas de VMC et pas de ménage dans les WC !

- l'examen des autres registres, à quelques exceptions près, démontrent que les problèmes batimentaires signalés dans les registres, sont pris en compte et obtiennent, au moins, une réponse !

⇒ Comptes rendu d'évacuations :

Encore trop d'agents qui ne connaissent pas les parcours d'évacuation (affichés) et trop de portes et fenêtres qui restent ouvertes !

Conformément aux souhaits de la CGT, lors du dernier CHSCT, M. Merle avait proposé qu'une fiche (du type check-list) rappelant les consignes, les bons gestes et comportements soit créée et que celle ci soit présentée aux personnels lors d'une réunion dédiée.

Ce sera bientôt chose faite. La fiche rédigée par les deux AP et la secrétaire du CHSCT ayant obtenu l'approbation de l'ensemble du comité, elle sera distribuée aux personnels lors d'une prochaine réunion d'information.

⇒ Point sur les accidents du travail :

Trois accidents sont à déplorer à la Disi depuis le dernier CHSCT : deux accidents de trajet et un accident de service heureusement sans gravité.

⇒ Point sur les aménagements de postes :

6 nouveaux aménagements de postes ont été effectués : 3 à Versailles et 2 à Rouen les mouettes et 1 à Nanterre.

7- Questions diverses :

⇒ Visites des sites : l'ISST, M. Belloc a fait la visite d'une CID excentrée, le 6 mars 2017. Il s'agit de la CID de Cergy Pontoise dans le 95. Le rapport contient les réponses de la direction à chaque préconisation de l'inspecteur. Presque toutes ont été suivies et les problèmes pris en compte.

⇒ La visite de Versailles chantiers, initialement prévue au troisième trimestre est reportée en raison des travaux. La CID du 27 recevra les membres du comité au tout début d'octobre à la place.

⇒ Le CHSCT fera la visite de Nanterre le 5 juin prochain.

⇒ Regroupement des deux ESI de Versailles : le maître d'œuvre a été nommé.

CGT :

⇒ après un congé de longue maladie, une visite médicale de pré-reprise n'est t'elle pas obligatoire ?

Le Dr. Barret explique que non. Celle ci peut tout à fait avoir lieu dans les premiers jours de la reprise du travail.

⇒ La salle audio du premier étage de l'ESI d'Orléans, créée au moment des travaux, n'est absolument pas insonorisée et les agents des services contigus peuvent tous les jours profiter de tout ce qui s'y dit !

M. Merle demande à Mme Mercier de faire faire un devis afin d'envisager des travaux d'insonorisation.

⇒ Il serait utile de faire l'acquisition de gilets fluorescents en lieu et place des brassards pour les guides et serre files. Cet achat sera budgétisé.

⇒ **SFP** : Quid des accès aux locaux syndicaux situés à Versailles chantier pendant les travaux ?
Une solution d'accès sera étudiée.

Un des véhicules de services redéployés à CID 95 était en piteux état : véhicule sale, roue de secours crevée, pas de contrôle technique à jour, plus de trousse de secours. Il serait souhaitable de veiller au bon état des matériels que l'on redéploie !

Les personnels de statut privé travaillant à Versailles ou Rouen n'ont pas bénéficié des mêmes arrangements que les personnels de la DGFIP lors des intempéries. Pourquoi ?

M. Merle répond que précisément leur statut nous interdit de nous immiscer de quelque manière que ce soit dans leur fonctionnement ou leurs horaires.

⇒ **FO** : La CID 95 a bénéficié du redéploiement de trois véhicules, est-ce le début du « turn-over » ?
Une voiture neuve a été commandée qui ne devrait plus tarder, donc oui.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, M. Merle clôture la séance par des remerciements au Docteur Barret pour ses participations et ses conseils au CHSCT depuis la création de la Disi. En effet, c'est sa dernière participation puisqu'elle part en retraite. Tous les membres du comité se joignent au Président.

Fin de la séance à 16 : 10 heures

Vos représentantes CGT

Mme BOUZOUINA Celocia ESI Orléans titulaire

Mme DOREAU Sylvaine ESI Orléans Suppléante